

Charte de l'Alliance pour l'Énergie Locale

Les objectifs énergétiques et climatiques de l'Union européenne, les « 3x20 », sont notre feuille de route à tous: réduction de 20 % des émissions de CO₂ et de la consommation d'énergie, 20 % d'énergies renouvelables dans le bilan énergétique européen à l'horizon 2020. Ils doivent modifier notre trajectoire énergétique sur le long terme. Parce que le niveau local sera déterminant, la **Convention des Maires** par laquelle les collectivités locales signataires s'engagent à dépasser ces objectifs sur leurs territoires, est devenue une initiative européenne majeure. En France, cette initiative donne aux **Plans Climat Énergie Territoriaux** une dimension quantifiée et une perspective européenne.

La création d'emplois et de nouveaux secteurs d'activité, des formes de gouvernance participatives, une meilleure qualité de vie, une moindre vulnérabilité énergétique des personnes comme des territoires, comptent parmi les nombreux bénéfices attendus sur le terrain.

La mise en œuvre réussie de ces engagements dépend en grande partie des efforts coordonnés, tant collectifs qu'individuels, des collectivités locales, des citoyens et de tous les acteurs concernés aux niveaux local, régional, national et européen.

C'est pourquoi les villes signataires de la Convention des Maires et les acteurs-clés publics, privés et associatifs soussignés, décident de former une Alliance pour l'Énergie Locale.

Les objectifs :

- **Créer**, au niveau national, un lieu de discussion, de débat et de propositions, entre des acteurs ayant intérêt à ce qu'une importance plus grande soit donnée à la dimension territoriale de la politique énergétique, au travers du renforcement significatif des politiques d'efficacité énergétique (basée sur la maîtrise de la demande dans tous les domaines) et de valorisation des potentiels locaux de ressources renouvelables et de récupération (basée sur une offre décentralisée et répartie).
- **Mettre en évidence** les avantages des politiques énergétiques locales, en termes d'innovation, d'activité, d'emploi, de sécurité, de développement économique, de résorption de la précarité énergétique ainsi que de cohésion sociale et territoriale.
- **Agir** pour que la dimension territoriale de l'énergie soit davantage reconnue dans la politique énergétique nationale et le rôle des collectivités territoriales renforcé dans la politique nationale et européenne.



Je, soussigné(e), donne mon accord pour prendre part à l'Alliance pour l'Énergie Locale de la Convention des Maires.

Nom de l'organisme

Qualité du signataire

Nom du signataire

Signature

Date

Cachet de l'organisme